

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

TRAVAILLER À LUXEMBOURG ET DANS DES PAYS ÉTRANGERS



Tous les fonctionnaires (universitaires et agents de la carrière B1)
du Ministère des Affaires étrangères et européennes

Pendant une durée
moyenne de 4 ans



Représenter le Luxembourg à l'étranger
et défendre les intérêts et l'image du pays

Participer à des négociations
bi- et multilatérales



Entretenir de réseaux relationnels
et de contacts nombreux.

Accroître sa capacité d'adaptation
et développer son ouverture d'esprit



Découvrir de nouvelles cultures et s'adapter à
des situations nouvelles et inhabituelles

Apprendre de nouvelles langues
et améliorer ses capacités linguistiques



Pour plus d'informations
ressources.humaines@mae.etat.lu